

VERS LA
DÉCOLONISATION
DE L'ESPACE
PUBLIC EN RÉGION
DE BRUXELLES-
CAPITALE

U.

plan d'action
mai 2023

Inhoudsopgave

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : Initiatives au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale	4
<i>CHAPITRE I: Gouvernance</i>	4
Action 1 : Création d'un comité d'accompagnement	4
Action 2 : Désigner un.e coordinateur.trice décolonisation	5
<i>CHAPITRE II : Connaissance et protection</i>	6
Action 3 : Compléter les inventaires du patrimoine mobilier, immobilier et naturel en lien avec la colonisation	6
<i>CHAPITRE III : Lignes directrices urbanistiques</i>	7
Action 4 : Introduire une méthodologie sur les demandes de permis d'urbanisme concernant les statues et les traces de décolonisation	7
<i>HOOFDSTUK IV: Herinnering en sensibilisering</i>	8
Action 5 : Réaliser une étude de faisabilité et de programmation sur le développement d'un centre d'interprétation de la décolonisation	8
Action 6 : Soutenir financièrement les organisations qui travaillent sur l'éducation à la mémoire et la sensibilisation à notre passé colonial.	9
Action 7 : Analyser la faisabilité de la création d'un mémorial pour les victimes du colonialisme	10
Action 8 : Analyser la faisabilité de la création d'un dépôt pour les statues glorifiant la colonisation	10
Action 9 : Poursuivre la réflexion concernant l'instauration d'une ou plusieurs journées annuelles de commémoration officielle	11
Action 10 : Formation et sensibilisation des fonctionnaires régionaux des services d'urbanisme	12
Action 11 : organiser diverses actions de sensibilisation sur notre passé colonial et post-colonial, notamment dans le cadre des Journées du patrimoine	13
PARTIE 2 : Initiatives de la Région de Bruxelles-Capitale, en concertation avec les 19 communes	15
Action 12 : Développer un processus participatif avec les communes portant sur le traitement des différentes traces de notre histoire coloniale, telles que l'adaptation et/ou la contextualisation des toponymes et des monuments contestés, entre autres, et le développement d'une signalétique claire et cohérente du patrimoine colonial et post-colonial.	15
PARTIE 3 : Initiatives de la Région de Bruxelles-Capitale vis-à-vis de l'État fédéral	17
Action 13 : Encourager la Régie des Bâtiments dans son processus de décolonisation de l'espace public et contextualisation des monuments dont elle est responsable.	17
Action 14 : renforcer la coopération entre la Région et les institutions scientifiques dépendant de BELSPO	17

INTRODUCTION

Dans le cadre de la Déclaration de politique générale 2019-2024 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, de la résolution du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 17 juillet 2020, et de la demande du Secrétaire d'État à l'Urbanisme et au Patrimoine, Urban a mis sur pied fin 2020 un groupe de travail composé de 16 représentant.es de la vie associative et du monde universitaire et de 4 représentant.es des administrations bruxelloises directement concernées par l'espace public. Ce groupe de travail a reçu pour mission de mettre en œuvre une réflexion sur les symboles liés à la colonisation et à la période coloniale dans l'espace public. À l'issue de plusieurs mois d'intenses discussions, le groupe de travail a rendu le 17 février 2022 un rapport contenant des propositions en vue de la décolonisation de l'espace public bruxellois.

Depuis cette date, le rapport est consultable en ligne en néerlandais et en français sur le site Internet de Urban.brussels. Une version anglaise est également disponible depuis juillet 2022.

À la demande du Secrétaire d'État à l'Urbanisme et au Patrimoine, Urban.brussels a dressé une liste de propositions pour une stratégie visant la décolonisation de l'espace public en Région bruxelloise, propositions basées essentiellement sur les recommandations du groupe de travail évoqué plus haut.

Le rapport a également été présenté au parlement bruxellois le 17 février 2022 en vue de récolter des recommandations pouvant être intégrées au plan d'action.

Certaines recommandations sont déjà mises en œuvre au sein d'Urban ou sous son impulsion. D'autres ne relèvent pas de la compétence d'Urban.Brussels, comme l'enseignement, l'emploi ou le logement, et sont mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action régional contre le racisme de la Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances.

Le plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public dans la Région de Bruxelles-Capitale » se caractérise par un fil conducteur essentiel, à savoir que les traces ne doivent pas simplement être effacées. L'histoire coloniale doit être consignée et racontée d'un point de vue pluraliste et non unilatéral.

« Toutes les traces coloniales ne sont pas également visibles et reconnaissables par tou.te.s et tous, et elles ne sont pas toutes reconnues comme des « symboles coloniaux » à la fois en raison d'un manque de connaissance historique et de l'évolution des perceptions.

Cette plus large prise de conscience des traces visibles et moins visibles est importante : la décolonisation de l'espace public ne consiste pas seulement en un examen critique de qui ou ce qui est/reste honoré par des signes commémoratifs ou non. Il s'agit également de la façon dont nous abordons les traces historiques comme des déclencheurs de récits historiques décoloniaux plus complexes et à plusieurs voix, y compris les traces qui indiquent et racontent la présence historique

des Congolais, des Rwandais et des Burundais en Belgique. » (Rapport du groupe de travail, février 2022)

Le présent plan endosse une approche plurielle de la décolonisation. En fonction des situations et des contextes, les traces de la colonisation peuvent être recontextualisées, transformées ou déplacées. Aborder la décolonisation de l'espace public permet une transformation de celui-ci en laissant place à la démarche artistique et à la visibilité d'une plus grande pluralité des regards et des mémoires.

La perspective intersectionnelle est également importante : elle nous aide à formuler des solutions plus complètes qui prennent en compte les différents aspects qui définissent notre position sociale. En outre, toute intervention doit passer par la sensibilisation et le dialogue avec le public, les riverains et les citoyens, et toute intervention doit être documentée et contextualisée.

Le plan d'action peut contribuer à créer une société plus inclusive, grâce à la transformation des espaces publics et au dialogue avec les citoyens. Il s'agit de multiplier les espaces d'échange et de dialogue sur ce que, collectivement, nous voulons que nos lieux de vie valorisent et expriment.

PARTIE 1 : Initiatives au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale

CHAPITRE I: Gouvernance

Action 1 : Création d'un comité d'accompagnement

Description de l'action

Un comité sera mis sur pied pour le suivi du plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale ». Ce comité se composera des pouvoirs publics et décideurs politiques concernés, de représentant.es de la société civile et d'expert.es universitaires. Il sera piloté par le coordinateur ou la coordinatrice décolonisation. Le comité sera garant de la qualité de la mise en œuvre du présent plan d'action.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et patrimoine, Environnement, Mobilité et Travaux publics, Égalité des Chances, Politique scientifique

Coordination : le coordinateur ou la coordinatrice décolonisation (cfr. action 2)

Membres comité d'accompagnement: 1 représentant.e de Bruxelles Environnement, 1 représentant.e de Bruxelles Environnement, 1 représentant.e de Bruxelles Mobilité, 1 représentant.e d'equal.brussels, 1 représentant.e de Brulocalis, 1 représentant.e de Bruxelles Pouvoirs Locaux, 1 représentant.e de la Régie des Bâtiments, 1 représentant.e de BELSPO, 1 représentant.e du Conseil bruxellois de

lutte contre le racisme, 5 représentant.e.s de la société civile, 2 expert.e.s universitaires, 1 représentant.e d'Unia.

Les représentant.e.s de la société civile et du monde universitaire seront sélectionné.e.s au sein du groupe de travail sur la décolonisation par le biais d'un appel, afin d'assurer la continuité du travail déjà accompli. Cette sélection sera opérée par Urban.Brussels qui avait déjà géré la sélection du groupe de travail. Si les membres du groupe de travail ne manifestent pas suffisamment d'intérêt, un appel externe sera lancé.

Estimation budgétaire

/

Délais d'exécution

Première réunion après validation du plan d'action par le GRBC, et après le recrutement du coordinateur ou de la coordinatrice décolonisation.

Indicateurs de suivi

Rapports d'au moins deux réunions sur une base annuelle

Explication

Extrait du rapport du groupe de travail sur la décolonisation : « Néanmoins, la révision critique des monuments commémoratifs coloniaux (intentionnels) dans l'espace public ne doit jamais se limiter à des considérations d'ordre historique ou sociologique. En effet, le marquage symbolique de l'espace public n'est jamais qu'une pratique mémorielle. Et l'analyse sociale aux fins de savoir si ces marquages sont souhaitables ou appropriés ne doit jamais être uniquement issue de la discipline historique.

Au final, c'est un sujet politique et social qui doit être traité par la société contemporaine. Il concerne les gouvernements et les décideurs politiques, mais aussi la société civile au sens large, y compris les associations de personnes d'ascendance africaine subsaharienne, d'autres organisations de la société civile, les militants et les intellectuels, y compris les historiens et les artistes. »

Action 2 : Désigner un.e coordinateur.trice décolonisation

Description de l'action

Un.e coordinateur.trice décolonisation est désigné.e pour une période de deux ans. Le/la coordinateur.trice décolonisation aura pour mission de suivre la mise en œuvre qualitative du plan d'action et de veiller à ce que toutes les actions soient réalisées dans les délais prévus, en concertation avec les différentes parties concernées. Le/la coordinateur.trice décolonisation sera recruté.e au sein de l'asbl patrimoine et culture, par le biais d'une subvention à approuver par arrêté gouvernemental.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine
Coordinateurs : asbl Patrimoine & culture

Estimation budgétaire

140.000 € dans les crédits existants de Urban.brussels
Dans la limite des crédits budgétaires disponibles sur l'allocation de base

Délais d'exécution

Aussi vite que possible, pour une durée de deux ans

Indicateurs de suivi

Recrutement d'un.e coordinateur.trice décolonisation par l'asbl Patrimoine et culture

Explication

Le présent plan d'action est élaboré à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale. Il tient compte de la distribution des traces coloniales sur l'ensemble de son territoire : certaines communes sont davantage marquées par différentes sortes de traces coloniales que d'autres. Seule la Région peut avoir une véritable vue d'ensemble : il est donc souhaitable de désigner un.e coordinateur.trice pilotant la mise en œuvre du plan d'action.

CHAPITRE II : Connaissance et protection

Action 3 : Compléter les inventaires du patrimoine mobilier, immobilier et naturel en lien avec la colonisation

Description de l'action

L'objectif de cette action est de compléter progressivement les inventaires en ligne du patrimoine mobilier, immobilier et naturel. Mais aussi d'identifier les objets, sites, voiries et arrêts de transport public relevant du patrimoine colonial par le biais d'un « étiquetage » spécifique permettant de mieux les repérer.

Il sera analysé ce qui peut être fait pour rendre les inventaires accessibles aux personnes qui n'ont pas accès au World Wide Web à la maison.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine, les 19 communes, Mobilité et travaux publics, Environnement
Coordinateurs : Urban.brussels
Partners : Bruxelles Pouvoirs Locaux, Brulocalis, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement

Estimation budgétaire

/

Délai d'exécution

2023

Indicateurs de suivi

Ajout d'étiquetage à différents inventaires patrimoniaux de Urban.brussels

Explication

Le travail qu'historien.ne.s, historien.ne.s de l'art et architectes-restaurateurs consacrent aux monuments est structurellement axé sur la conservation du patrimoine historique et artistique et non sur sa remise en cause. La conservation moderne des monuments reste de nos jours marquée par une approche patrimoniale historique et artistique – l'inventorisation, l'entretien, la gestion et la restauration –, sans s'intéresser beaucoup aux marques commémoratives intentionnelles ni aux questions relatives à leur mise en place, leur actualisation ou leur retrait, ni au lien affectif qui lie les gens à certains bâtiments, quartiers, etc. Les inventaires patrimoniaux qui donnent une place aux monuments et sites de notre passé colonial constitueront une base importante pour entamer cette réflexion.

CHAPITRE III : Lignes directrices urbanistiques

Action 4 : Introduire une méthodologie sur les demandes de permis d'urbanisme concernant les statues et les traces de décolonisation

Description de l'action

Une méthodologie sera développée pour l'analyse des demandes de permis concernant les traces de la colonisation (bâtiments, espaces publics, parcs classés et non classés) pour permettre la hiérarchisation des interventions possibles des traces contestées de la colonisation, sur la base de la méthodologie proposées par le GT (contextualisation, déplacement, destruction, détournement...).

La méthodologie sera présentée pour information au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Responsables action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine

Coordinateurs : Urban.brussels

Estimation budgétaire

/

Délais d'exécution

2023

Indicateurs de suivi

Développement, validation et opérationnalisation d'une méthodologie pour l'analyse des demandes de permis.

HOOFDSTUK IV: Herinnering en sensibilisering

Action 5 : Réaliser une étude de faisabilité et de programmation sur le développement d'un centre d'interprétation de la décolonisation

Description de l'action

Une étude sera lancée par Urban afin d'identifier et d'évaluer la faisabilité de développer un centre d'interprétation sur la décolonisation à Bruxelles et d'étudier la programmation possible.

L'étude sera lancée et coordonnée par Urban en concertation avec le groupe de travail sur la décolonisation de l'espace public ainsi que les représentants des secrétaires d'Etat chargés du Patrimoine et de l'Egalité des chances.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine, Égalité des Chances

Coordinateurs : Urban.brussels

Partenaires : Beliris (SPF Mobilité et Transport),FWB, HE2B

Estimation budgétaire

€ 200.000 (Beliris)

Délais d'exécution

2023

Indicateurs de suivi

Réception de l'étude de faisabilité et de programmation

Explication

L'étude portera sur la faisabilité du développement d'un centre de documentation, de débat, d'animation et d'exposition en lien avec la question coloniale à Bruxelles et en Belgique, dans un contexte international. La programmation de ce centre doit également être étudiée.

Action 6 : Soutenir financièrement les organisations qui travaillent sur l'éducation à la mémoire et la sensibilisation à notre passé colonial.

Description de l'action

L'objectif consiste à encourager les associations à développer leurs activités de sensibilisation à la mémoire coloniale, et d'encourager d'autres associations à intégrer dans leurs activités l'éducation à la mémoire et la sensibilisation à notre passé colonial. Dans ce cadre, trois actions sont prévues :

- En 2025, un appel à projet commun entre urban.brussels et equal.brussels autour des questions plus générales de la représentation, la valorisation ou la stigmatisation de populations dans l'espace public bruxellois sera lancé.
- Le plan d'action décolonisation sera ajouté aux 6 plans référencés dans les appels à projets d'equal.brussels, comme source d'information à destination des candidat.e.s dans l'idée de favoriser des projets qui s'inscrivent en complément de ces plans ou en renforcement des actions de ces plans
- Un.e intervenant.e d'urban.brussels participera aux séances d'information sur les appels à projets d'equal.brussels, pour mettre le focus sur la nécessité de travailler sur les questions de représentations de l'espace public, en évoquant différentes thématiques.

Outre la coopération envisagée avec equal.brussels, le thème de la décolonisation sera également explicitement inclus dans les appels à projets de Bruxelles International.

Responsables de l'action

Compétences : Égalité des Chances, Relations Internationales

Coordinateurs : equal.brussels, Brussels International

Partenaires : société civile

Estimation budgétaire

Dans les budgets existants 2023 et 2024 de equal.brussels et Brussels International
Dans la limite des crédits budgétaires disponibles sur les allocations de base.

Délai d'exécution

2023-2024

Indicateurs de suivi

Mention explicite de l'attention que les projets valorisant la décolonisation dans les appels à projets de equal.brussels et Brussels International.

Explication

L'engagement est de combiner l'examen de la représentation officielle de la mémoire coloniale dans l'espace public et la diffusion de connaissances sur l'histoire coloniale et une réflexion sur son impact durable et actuel en Belgique et dans les pays qui ont été des colonies.

Action 7 : Analyser la faisabilité de la création d'un mémorial pour les victimes du colonialisme

Description de l'action

Dans le cadre de l'étude de faisabilité sur la création d'un centre d'interprétation et de documentation de notre passé colonial, la possibilité d'ériger un monument commémorant les victimes de la colonisation belge du Congo, du Rwanda et du Burundi sera également examinée.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine, Égalité des Chances, Mobilité et travaux publics, Environnement

Coordinateurs : Urban.brussels

Partenaires : Beliris (SPF Mobilité et Transport), FWB, H2B, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement

Estimation budgétaire

Dans le cadre du budget étude de faisabilité et de programmation (Beliris)

Délai d'exécution

2023

Indicateurs de suivi

Réception de l'étude de faisabilité et de programmation

Action 8 : Analyser la faisabilité de la création d'un dépôt pour les statues glorifiant la colonisation

Description de l'action

Dans le cadre de l'étude de faisabilité concernant le centre d'interprétation et de documentation de la décolonisation, une analyse sera réalisée sur les facteurs critiques de succès pour la création d'un dépôt central pour la Région, où l'on pourrait regrouper des statues coloniales et d'autres monuments commémoratifs coloniaux (même de grande taille) retirés de l'espace public, cela en serait une des destinations possibles (certaines statues pouvant par exemple être transférées dans un musée). Un tel lieu ne serait pas une simple infrastructure logistique, mais un lieu

public et symbolique, et l'un des repères marquant la transformation décoloniale du paysage monumental de la ville.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine, Égalité des Chances

Coordination : Urban.brussels

Partenaires : Beliris (SPF Mobilité et Transport), FWB, H2B

Estimation budgétaire

Dans le cadre du budget étude de faisabilité et de programmation (Beliris)

Délai d'exécution

2023-2024

Indicateurs de suivi

Réception d'un rapport contenant des recommandations

Action 9 : Poursuivre la réflexion concernant l'instauration d'une ou plusieurs journées annuelles de commémoration officielle

Description de l'action

En complément aux journées de commémoration prévues dans le Plan d'action contre le Racisme de la Secrétaire d'État Ben Hamou, il est proposé de poursuivre la réflexion concernant la viabilité de créer une ou plusieurs journées officielles annuelles de commémoration de l'histoire coloniale, et ce au sein du comité d'accompagnement et en étroite concertation avec le Conseil Bruxellois de lutte contre le Racisme. Il est proposé d'analyser en concertation avec le fédéral et les entités fédérées, si le 30 juin, l'indépendance du Congo et commémoration du discours de Patrice Lumumba, et le 1^{er} juillet, l'anniversaire de l'indépendance du Burundi et du Rwanda sont de bonnes dates.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine, Égalité des Chances, Relations Internationales

Coordinateurs : Urban.brussels, equal.brussels, Brussels International

Partenaires : Conseil bruxellois de lutte contre le racisme

Estimation budgétaire

10.000 €

Dans la limite des crédits budgétaires disponibles sur l'allocation de base.

Délai d'exécution

2023-2024

Indicateurs de suivi

Validation de la promotion d'une ou deux journées annuelles de commémoration officielle par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Explication

La mémoire peut s'inscrire non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps par l'organisation de journées annuelles de commémoration de l'histoire coloniale qui

- accordent une attention suffisante au rôle du régime colonial au Congo, au Rwanda et au Burundi entre 1885 et 1962 ;
- commémorent les victimes de la colonisation ;
- honorent la résilience, la résistance et l'endurance des natifs des colonies ;
- encouragent la réflexion sur le rôle que les Congolais, les Rwandais et les Burundais ont joué dans l'histoire belge.

Action 10 : Formation et sensibilisation des fonctionnaires régionaux des services d'urbanisme

Description de l'action

Les fonctionnaires d'urban.brussels, de l'équipe du Maître architecte et de Bruxelles Pouvoirs Locaux, suivront des formations et seront sensibilisés aux questions de décolonisation et aux défis qui en découlent afin de veiller à la décolonisation de l'espace public. Les fonctionnaires de Bruxelles Mobilité et de Bruxelles Environnement impliqués dans l'organisation de l'espace public pourront également participer à la formation.

Responsables de l'action

Urban.brussels, Equipe du Maître architecte, Bruxelles Pouvoirs Locaux

Estimation budgétaire

30.000 €

Dans la limite des crédits budgétaires disponibles sur l'allocation de base.

Délai d'exécution

2024

Indicateurs de suivi

Organisation d'une formation pour les fonctionnaires d'urban.brussels, de l'équipe du Maître architecte, de Bruxelles Pouvoirs Locaux, de Bruxelles Mobilité et de Bruxelles Environnement

Explication

Les fonctionnaires qui sont en charge de la mise en œuvre de la politique de décolonisation doivent être sensibilisés à tous les niveaux quant à ce qu'implique précisément la décolonisation, par le biais de promenades décoloniales, de conférences, d'ateliers, d'expositions...

Action 11 : organiser diverses actions de sensibilisation sur notre passé colonial et post-colonial, notamment dans le cadre des Journées du patrimoine

Description de l'action

Le thème des Journées du patrimoine 2022 portait spécifiquement sur les traces de la colonisation à Bruxelles et le thème 2023 a trait à l'Art Nouveau : l'art pour tout ?

- Dans l'édition 2023 consacrée à la thématique de l'Art Nouveau, les nombreux liens avec la colonisation seront mis en évidence. L'Art Nouveau est devenu populaire en 1897 dans le sillage de l'Exposition universelle de Bruxelles. Plusieurs architectes d'Art Nouveau ont été chargés de mettre en valeur les richesses du Congo dans un contexte très particulier de propagande coloniale. La partie coloniale est conçue avec une grande uniformité de style, combinant matériaux africain et langage décoratif de type Art Nouveau.
- Le 15 mai 2023, l'hôtel van Eetvelde s'est ouvert au grand public dans le cadre de l'année Art nouveau. Tout en étant un chef-d'œuvre de l'Art nouveau, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'hôtel van Eetvelde, dessiné par Victor Horta pour le secrétaire général de l'État indépendant du Congo, représente l'un des témoignages les plus emblématiques de l'histoire coloniale.
- Enfin, plusieurs interventions artistiques seront développées en parallèle. Par exemple, le comité de l'année Art Nouveau au sein d'Urban étudie la possibilité de concevoir un forum de discussion dans le parc du Cinquantenaire, plus précisément en face du "Monument aux pionniers belges du Congo".

Responsables de l'action

Urban.brussels

Estimation budgétaire

Dans les limites des crédits existants

Délai d'exécution

2023

Indicateurs de suivi

Organisation des journées du patrimoine en 2023

PARTIE 2 : Initiatives de la Région de Bruxelles-Capitale, en concertation avec les 19 communes

Action 12 : Développer un processus participatif avec les communes portant sur le traitement des différentes traces de notre histoire coloniale, telles que l'adaptation et/ou la contextualisation des toponymes et des monuments contestés, entre autres, et le développement d'une signalétique claire et cohérente du patrimoine colonial et post-colonial.

Description de l'action

La Région et les 19 communes lanceront, en étroite concertation, un processus visant à déterminer une méthodologie et des guidelines concernant la diffusion et le traitement des traces coloniales au sein de la RBC. Ce processus impliquera les pouvoirs locaux et les organismes bruxellois directement concernés par la décolonisation de l'espace public. Dans ce cadre, il sera important d'assurer un bon équilibre entre la coordination au sein de la Région bruxelloise et les politiques locales. De cette manière, l'apport et l'implication des communes sont garantis et les actions locales peuvent contribuer à élaborer une vision commune. Les bonnes pratiques et expériences des communes ayant déjà mis en place des processus sur cette thématique nourriront utilement la démarche.

Les aspects suivants seront abordés :

- Développement d'une méthodologie permettant aux communes d'adapter et/ou de contextualiser les toponymes coloniaux ;
- Déplacement, adaptation ou contextualisation des statues et/ou monuments contestés ;
- Développer une signalétique claire et cohérente pour le patrimoine colonial et post-colonial sous toutes ses formes.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine, Mobilité et Travaux publics, Environnement, Égalité des Chances, les 19 communes

Coordinateurs : Urban.brussels, Bruxelles Pouvoirs locaux

Partenaires : Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement, Brulocalis

Estimation budgétaire

50.000 €

Dans la limite des crédits budgétaires disponibles sur l'allocation de base.

Délais d'exécution

2023-2024

Indicateurs de suivi

Réception :

- d'une méthodologie permettant aux communes et de la région d'adapter et/ou de contextualiser les toponymes coloniaux ;
- de trois propositions concrètes pour le déplacement, l'adaptation ou la contextualisation de statues et/ou monuments contestés ;
- une méthodologie utilisable au niveau de l'ensemble des communes et de la région, pour la signalisation du patrimoine colonial et post-colonial.

Explication

Le groupe de travail décolonisation recommande d'établir un ordre de priorité pour le changement de nom de rues. En attendant, il serait avisé d'apporter une explication à tous les toponymes coloniaux.

En matière de signalisation, l'objectif est de développer une méthode de travail claire et cohérente, en tenant compte d'une approche spécifique pour les plaques individuelles, d'un aperçu des bâtiments et sites par quartier en d'une communication et une sensibilisation suffisante dans le cadre du changement prochain des mémoriaux intentionnels.

PARTIE 3 : Initiatives de la Région de Bruxelles-Capitale vis-à-vis de l'État fédéral

Action 13 : Encourager la Régie des Bâtiments dans son processus de décolonisation de l'espace public et contextualisation des monuments dont elle est responsable.

Description de l'action

Des contacts seront pris avec la Régie des Bâtiments dans le but d'entrer en dialogue avec le niveau fédéral par rapport aux questions de décolonisation de l'espace public, des monuments et des sites. Une première étape consisterait par exemple à dresser l'inventaire de tous les monuments et toutes les statues à caractère colonial afin de définir ensuite des stratégies adaptées pour les adapter ou les contextualiser. La Régie des Bâtiments sera également invitée à prendre part aux réunions du comité d'accompagnement du plan d'action.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine
Coordinateurs : Urban.Brussels

Estimation budgétaire

/

Délai d'exécution

2023

Action 14 : renforcer la coopération entre la Région et les institutions scientifiques dépendant de BELSPO

Description de l'action

Des contacts seront pris avec BELSPO dans le but de renforcer la collaboration, notamment dans le cadre de la création d'un centre d'interprétation et de documentation.

La Région s'inscrira également dans le contexte des initiatives fédérales concernant la question des restitutions, notamment dans le cas de collections communales.

Responsables de l'action

Compétences : Urbanisme et Patrimoine
Coordinateurs : Urban.Brussels
Partenaires: BELSPO

Estimation budgétaire

/

Délai d'exécution

2023